

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

DES ARTS VISUELS

À QUÉBEC

**Pour le compte du Conseil de la culture
des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches**

Novembre 2014

**Carl Johnson
Consultant**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
■ Mandat	3
■ Approche privilégiée	3
■ Nature du plan de développement	3
OBJECTIF GÉNÉRAL.....	4
VISION DE DÉVELOPPEMENT SECTORIEL	4
ENJEUX POUR LE SECTEUR DES ARTS VISUELS A QUÉBEC	4
ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT	5
PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT	5
RÉALISATION DES ACTIONS ET SUIVI.....	6
ORIENTATIONS ET STRATÉGIES D’INTERVENTION	7
PISTES D’ACTION POTENTIELLES 2015-2021.....	8
■ Orientation 1 : Outiller le milieu dans ses moyens organisationnels et dans sa professionnalisation.	8
■ Orientation 2 : Soutenir la recherche et la création.	15
■ Orientation 3 : Élargir le potentiel de diffusion des œuvres et accroître les publics.....	18
■ Orientation 4 : Accroître la visibilité et le rayonnement des acteurs et des réalisations du secteur.	23
■ Orientation 5 : Améliorer le soutien public et privé au secteur des arts visuels à Québec.....	29
ACRONYMES	34
LEXIQUE	35

INTRODUCTION

■ Mandat

Le mandat confié à Carl Johnson par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (Conseil de la culture) consistait à réaliser un diagnostic de la situation actuelle du milieu des arts visuels à Québec et, en tenant compte des forces, des faiblesses et des problématiques exposées, proposer un plan de développement pour une période de cinq ans (2014-2019).

Les artistes et les organismes de Québec, regroupés au sein de la table des arts visuels du Conseil de la culture, ont demandé la réalisation de ce projet structurant car ils souhaitent améliorer le développement de leur discipline en lien avec une vision sectorielle rassembleuse.

■ Approche privilégiée

L'élaboration du diagnostic et du plan de développement des arts visuels à Québec s'est effectuée en concertation avec la table élargie en arts visuels qui inclut les membres réguliers de la table ainsi que des acteurs du milieu non membres, de manière à refléter les perceptions et attentes de l'ensemble du milieu.

La concertation de tous ces participants a aussi servi à doter le milieu d'un plan de développement étoffé touchant les différents aspects propres au secteur. Il s'agit d'une démarche proactive qui permettra au milieu de mieux articuler son développement et d'établir un dialogue constructif à ce sujet avec les instances politiques et subventionnaires, pour le bénéfice de la collectivité.

■ Nature du plan de développement

Ce plan de développement constitue la pierre angulaire des interventions du Conseil de la culture et des acteurs du milieu consenties à l'essor du domaine des arts visuels à Québec. Il a pour fonction de structurer l'émergence, la consolidation et le développement de cette discipline, et ce, de façon harmonieuse. Il engage la table des arts visuels dans un processus d'actions cohérentes et offre aux diverses instances impliquées dans le domaine des arts visuels un outil de référence susceptible de les inspirer dans l'élaboration de leurs interventions en arts visuels.

Il présente un éventail pratiquement exhaustif des actions qui peuvent être utiles au développement des arts visuels. La table des arts visuels fera des représentations auprès des partenaires ciblés dans le plan d'action pour échanger avec eux et voir ce qui peut être réalisé concrètement selon leurs capacités. En raison du nombre élevé d'actions potentielles repérées, ce plan de développement des arts visuels à Québec est étalé sur six ans au lieu des cinq ans initialement prévus.

Le document comprend des orientations, des stratégies d'intervention et des actions qui sont réparties sur trois périodes : 1 an à 2 ans (court terme); 3 ans à 4 ans (moyen terme) et 5 ans à 6 ans (long terme). Les actions sont proposées à des partenaires ciblés selon leur mandat spécifique. Il leur appartient de faire des choix et de déterminer ce qui est réalisable pour eux. Dans la conduite des actions qu'ils choisiront d'entreprendre, un travail de concertation pourra se faire avec la table des arts visuels.

Soulignons que, par ce plan de développement, les artistes, organismes et travailleurs culturels en arts visuels souhaitent améliorer sensiblement l'ensemble de leurs conditions de pratique artistique ou d'opérations ainsi que le rayonnement et la portée de leur création, de leurs activités de production et de diffusion, de manière à accentuer la vitalité de la discipline dans la ville de Québec.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le plan de développement des arts visuels à Québec a pour objectif général de planifier un développement structuré et concerté des arts visuels à Québec et de doter le milieu professionnel ainsi que les divers intervenants dans ce domaine d'un outil commun de compréhension du développement de la discipline.

VISION DE DÉVELOPPEMENT SECTORIEL

La vision de développement des arts visuels adoptée par l'ensemble du milieu comprend les éléments suivants :

- Accroître la synergie du secteur des arts visuels professionnels dans la ville de Québec
- Susciter la reconnaissance de son dynamisme et de son apport exemplaire à l'innovation et à la créativité qui sont des moteurs de développement dans la collectivité
- Participer à l'élaboration du patrimoine collectif contemporain de Québec, du Québec, du Canada et du monde.

ENJEUX POUR LE SECTEUR DES ARTS VISUELS À QUÉBEC

La production du diagnostic a mené à la détermination de huit enjeux embrassant des préoccupations perçues auprès des acteurs du milieu.

1. Un milieu des arts visuels varié, structuré et complémentaire qui regroupe les forces vives de Québec
2. La recherche et la création à l'origine de tout le processus
3. La diffusion dans une variété de lieux offrant des conditions professionnelles propices à la recherche, aux réalisations exemplaires et aux expériences inédites
4. L'élargissement et le développement des publics essentiels à l'essor du secteur

5. La notoriété, la visibilité et le rayonnement des artistes, des commissaires, des œuvres, des productions, des organismes et des événements
6. Une constante professionnalisation du secteur à la fois pour les artistes, les travailleurs culturels et les organismes
7. Un milieu où les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés tout comme les organismes émergents ou établis se côtoient et s'appuient mutuellement
8. Un financement multiple et adéquat en nécessaire croissance pour contribuer à assurer la pérennité du secteur

ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

La vision du développement du secteur des arts visuels sera appuyée par cinq orientations :

1. Outiller le milieu dans ses moyens organisationnels et dans sa professionnalisation.
2. Soutenir la recherche et la création.
3. Augmenter la visibilité et le rayonnement des acteurs et des réalisations du secteur.
4. Accroître la reconnaissance des artistes et des organismes en arts visuels.
5. Améliorer le soutien public et privé au secteur des arts visuels à Québec.

Ces orientations prennent leur ancrage dans 23 stratégies d'intervention. Ces stratégies déterminent des approches privilégiées pour la réalisation du plan de développement du secteur pour les six prochaines années.

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Afin d'élaborer son propre plan de développement et de mieux situer les instances subventionnaires par rapport aux besoins qui lui apparaissent fondamentaux, la table élargie en arts visuels a identifié des priorités de développement.

Les priorités de développement suivantes touchent les aspects de la reconnaissance et de la visibilité du milieu, des équipements de production et diffusion, du soutien financier et du marché de l'art. Elles se définissent comme suit :

- Stimuler la reconnaissance de l'apport des artistes et des organismes dans la vie culturelle de Québec (orientation 4, stratégie 4.1)
- Rehausser la visibilité et le rayonnement de l'ensemble du milieu des arts visuels (orientation 3, stratégies 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5)
- Améliorer les équipements, fournir des ateliers et des locaux adéquats aux artistes et aux organismes et assurer une occupation pérenne des artistes et des organismes afin de stabiliser leur lieu de création ou leurs opérations et de

favoriser leur développement. Pour cette priorité, quatre projets d'équipement ont été identifiés :

- L'ajout d'un centre d'exposition en arts visuels actuels (orientation 3, stratégie 3.1)
 - L'aménagement et l'acquisition, dans un contexte de pérennité, de nouveaux ateliers d'artistes pour les artistes propriétaires ou locataires (orientation 2, stratégies 2.1 et 2.3)
 - Le maintien des espaces actuels dédiés aux ateliers d'artistes et la relance d'une mesure de compensation de la taxe foncière pour tous les ateliers d'artistes (orientation 2, stratégie 2.1)
 - Le soutien aux projets de rénovation, de mise aux normes de l'immeuble ou de relocalisation de deux organismes (orientation 1, stratégie 1.1; orientation 3, stratégie 3.1)
- Poursuivre le développement de l'art public dans la Ville de Québec (orientation 1, stratégie 1.4; orientation 2, stratégie 2.3; orientation 3, stratégie 3.2; orientation 4, stratégie 4.1)
 - Apporter un soutien suffisant aux organismes pour assurer leurs diverses réalisations et stabiliser leur personnel (orientation 5, stratégies 5.2 et 5.3).
 - Recommander que soit créé un Conseil des arts à Québec (orientation 4, stratégie 4.4) (Considérant que ce dossier concerne toutes les disciplines et l'ensemble du milieu culturel, la table des arts visuels fera d'abord connaître sa position au Conseil de la culture avant de faire des représentations à ce sujet.)
 - Travailler avec les instances publiques et les principaux acteurs concernés au développement du marché de l'art (orientation 5, stratégie 5.4)

RÉALISATION DES ACTIONS ET SUIVI

La table des arts visuels est responsable de la réalisation des actions qui lui sont attribuées dans le plan. Elle jouera un rôle important de concertation et de coordination auprès du milieu des arts visuels pour accroître les actions communes des artistes et des organismes. Comme il est mentionné plus haut, elle fera aussi des représentations auprès des différents partenaires ciblés pour échanger avec eux sur les actions suggérées afin de déterminer celles qu'ils peuvent réaliser en tenant compte de leurs moyens financiers et de leurs ressources humaines. Une concertation pourra s'établir par la suite pour mettre en place certaines de ces actions. La table fera un suivi annuel de l'évolution des travaux.

ORIENTATIONS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION

<p>■ ORIENTATION 1</p> <p>OUTILLER</p> <p>le milieu dans ses moyens organisationnels et dans sa professionnalisation.</p>	<p>■ ORIENTATION 2</p> <p>SOUTENIR</p> <p>la recherche et la création.</p>	<p>■ ORIENTATION 3</p> <p>AUGMENTER</p> <p>la visibilité et le rayonnement des acteurs et des réalisations du secteur.</p>	<p>■ ORIENTATION 4</p> <p>ACCROÎTRE</p> <p>la reconnaissance des artistes et des organismes en arts visuels.</p>	<p>■ ORIENTATION 5</p> <p>AMÉLIORER</p> <p>le soutien public et privé au secteur des arts visuels à Québec.</p>
<p>STRATÉGIES D'INTERVENTION</p>				
<p>1.1 OUTILLER chaque organisme en moyens organisationnels appropriés.</p>	<p>2.1 VEILLER à ce que la pratique en atelier et l'accès à un atelier d'artiste et à des ressources spécialisées demeurent un élément prioritaire de la pratique artistique à Québec.</p>	<p>3.1 DÉPLOYER un réseau de lieux de diffusion variés et complémentaires afin d'élargir les types de lieux de diffusion professionnelle destinés aux arts visuels à Québec.</p>	<p>4.1 FAIRE RECONNAÎTRE dans la région la qualité des réalisations des artistes, des commissaires, des événements et des organismes du secteur.</p>	<p>5.1 ADOPTER, dans un esprit d'équité envers les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés, des approches adaptées au développement de chacune de ces catégories.</p>
<p>1.2 APPUYER les organismes et les événements dans leurs besoins de professionnalisation.</p>	<p>2.2 ACCENTUER dans les lieux de diffusion, notamment les centres d'artistes, l'engagement à soutenir la recherche et la création dans le cadre de leurs activités.</p>	<p>3.2 ACCROÎTRE la diffusion des œuvres des artistes de Québec à Québec, dans les lieux, les salles d'exposition et l'espace public.</p>	<p>4.2 AUGMENTER la présence des œuvres et des productions des artistes, des commissaires, des événements et des organismes sur les scènes québécoise, canadienne et internationale.</p>	<p>5.2 ÉLABORER des mesures qui accordent une place pour tous les types d'organismes professionnels au sein du secteur des arts visuels à Québec.</p>
<p>1.3 PERMETTRE à chaque artiste de se doter d'outils de gestion de carrière adaptés à sa réalité</p>	<p>2.3 CRÉER et mettre en place d'autres modèles pour susciter la recherche et la création.</p>	<p>3.3 ACCROÎTRE la diffusion des œuvres et des réalisations dans les divers médias et plateformes virtuelles.</p>	<p>4.3 ACCROÎTRE, au chapitre de la reconnaissance et des prix, la performance et la présence nationale et internationale des artistes, des commissaires, des événements et des organismes de Québec.</p>	<p>5.3 REÉVALUER, diversifier et bonifier autant que possible le soutien financier public afin d'assurer l'émergence, la consolidation et le développement du secteur.</p>
<p>1.4 ACCOMPAGNER les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés ainsi que les travailleurs culturels dans le cheminement de leur carrière et dans leurs démarches de professionnalisation.</p>		<p>3.4 RÉALISER plus d'activités de médiation culturelle afin de toucher des publics inhabituels.</p>	<p>4.4 DÉVELOPPER des actions collectives de positionnement dans divers dossiers touchant le secteur.</p>	<p>5.4 AMÉLIORER l'appui du secteur privé par divers moyens génériques ou spécifiques au secteur.</p>
<p>1.5 FAVORISER la complémentarité du secteur dans un objectif de développement structuré.</p>		<p>3.5 EXERCER davantage d'activités de mise en marché et de communication pour informer les populations et attirer de nouveaux usagers et publics.</p>		
<p>1.6 FAVORISER les partenariats, les échanges de services, la mise en commun et les réalisations collectives des organismes et des artistes.</p>				
<p>1.7 ACCENTUER le regroupement du milieu professionnel autour d'une table des arts visuels encore plus représentative au sein du Conseil de la culture.</p>				

PISTES D'ACTION POTENTIELLES 2015-2021

■ ORIENTATION 1 : OUTILLER LE MILIEU DANS SES MOYENS ORGANISATIONNELS ET DANS SA PROFESSIONNALISATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
1.1 OUTILLER chaque organisme en moyens organisationnels appropriés.	RÉDIGER un plan stratégique, un plan de positionnement ou un plan de développement.			X	Organismes du secteur intéressés	CAC, CALQ, CLD de Québec et Ville de Québec	Implique l'existence de programmes et des ressources financières adéquates.
	CONCEVOIR une planification des projets de rénovation et d'entretien des immeubles et/ou des locaux.	X			Organismes du secteur intéressés		Implique l'existence de programmes et des ressources financières adéquates.
	ÉLABORER une planification de la mise à niveau des parcs d'équipement dans les organismes.	X			Organismes du secteur détenteurs d'un parc d'équipements		Implique l'existence de programmes et des ressources financières adéquates.
	APPUYER les démarches d'immobilisations visant l'implantation de nouveaux lieux, la relocalisation de certains organismes, la mise à niveau des parcs d'équipement et des immeubles, locaux et espaces.	X			Table des arts visuels		Implique prise de position ou action de représentation.
	SE DONNER des outils de gestion des ressources humaines, par l'accès à des programmes soutenant le recours à de l'expertise, notamment à Emploi-Québec et au CAC (programme <i>Le leadership pour le changement</i> qui a remplacé la Brigade volante).			X	Organismes du secteur intéressés	Emploi-Québec et CAC.	Implique l'existence de programmes et des ressources financières adéquates.
	CONTRIBUER à consolider le secteur des ressources humaines dans les organismes afin de bonifier les conditions de travail, maintenir les travailleurs en emploi et diminuer le roulement de personnel.			X	Organismes du secteur admissibles	Partenaires publics	Implique une stratégie de croissance de l'aide au fonctionnement spécifique à cet aspect.

■ ORIENTATION 1 : OUTILLER LE MILIEU DANS SES MOYENS ORGANISATIONNELS ET DANS SA PROFESSIONNALISATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2	3-4	5-6	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
		ans	ans	ans			
1.1 OUTILLER chaque organisme en moyens organisationnels appropriés. (suite)	FAIRE des représentations, notamment auprès du CLD de Québec ¹ et d'Emploi-Québec, pour que les organismes du milieu aient un meilleur accès au statut d'organisme d'économie sociale.		X		Table des arts visuels	CLD de Québec et Emploi-Québec	Implique la mise en place d'un nouveau comité et une action d'Emploi-Québec et du CLD
1.2 APPUYER les organismes et les événements dans leurs besoins de professionnalisation.	MAINTENIR le soutien aux organismes et aux événements dans la structuration de leur gestion des ressources humaines, notamment par du recours à de l'expertise.		X			CLD de Québec et Emploi-Québec	
	MAINTENIR l'accompagnement aux organismes et aux événements dans leur volonté de s'outiller en prise de décision dans toutes les sphères de leurs activités (GRH, vision stratégique, politiques internes, gestion et gouvernance).		X			CLD de Québec et Emploi-Québec	
	AIDER les organismes et les événements à ajuster la composition de leur conseil d'administration aux enjeux de compétences variées et de connaissances de différents secteurs de la gestion et de la recherche de financement.			X		Table des arts visuels	CLD de Québec, Emploi-Québec et Ville de Québec
1.3 PERMETTRE à chaque artiste de se doter d'outils de gestion de carrière adaptés à sa réalité.	S'ASSURER que soient élaborées et mises en place des formations complémentaires en administration/comptabilité et en promotion de la carrière pour les artistes de la relève.	X			Conseil de la culture (Service du développement professionnel)	Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale, L'Ampli de Québec, Centres d'artistes actifs en formation continue, RAAV, Espaces Autonomes (formations en gestion de carrière artistique en ligne)	

¹ Il est à noter, qu'au moment de publier ce plan, le CLD de Québec est menacé de disparaître. Par conséquent, il est possible qu'il ne puisse s'impliquer dans la réalisation des actions qui lui sont proposées.

■ ORIENTATION 1 : OUTILLER LE MILIEU DANS SES MOYENS ORGANISATIONNELS ET DANS SA PROFESSIONNALISATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
1.3 PERMETTRE à chaque artiste de se doter d'outils de gestion de carrière adaptés à sa réalité. (suite)	S'ASSURER que soient élaborées et mises en place des formations en gestion de carrière, en administration/comptabilité et en promotion de la carrière pour les artistes en mi-carrière et chevronnés.	X			Conseil de la culture (Service du développement professionnel)	RAAV, Espaces Autonomes et autres partenaires de la formation	
	AUGMENTER la participation à la formation et au coaching en gestion de carrière.		X		Artistes du secteur		
	PARTICIPER à améliorer la situation socio-économique des artistes en conscientisant les artistes, le milieu des diffuseurs et des utilisateurs des droits d'auteur.		X		Table des arts visuels	RAAV	
	FAIRE des représentations pour que des études visant à documenter les revenus de droits d'auteur et des honoraires perçus par les artistes en arts visuels soient réalisées à tous les deux ans.		X		Table des arts visuels	RAAV	
	DEMANDER au MNBAQ d'organiser, à chaque appel de proposition pour la Collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA), une séance d'information destinée aux artistes et/ou de produire une capsule vidéo diffusée en ligne.	X			Table des arts visuels	MNBAQ	
1.4 ACCOMPAGNER les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés ainsi que les travailleurs culturels dans le cheminement de leur carrière et dans leurs démarches de professionnalisation.	INCITER les artistes, les commissaires, les travailleurs culturels et les professionnels des organismes de Québec à s'inscrire à différentes banques de spécialistes ou de personnes-ressources, comme celles de la Ville de Québec, du MCC, du CALQ et du CAC.	X	→	→	Table des arts visuels		

■ ORIENTATION 1 : OUTILLER LE MILIEU DANS SES MOYENS ORGANISATIONNELS ET DANS SA PROFESSIONNALISATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2	3-4	5-6	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
		ans	ans	ans			
1.4 ACCOMPAGNER les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés ainsi que les travailleurs culturels dans le cheminement de leur carrière et dans leurs démarches de professionnalisation. (suite)	MAINTENIR la présence des artistes, des commissaires et des travailleurs culturels de Québec dans des jurys (CAC, CALQ, MCC et programme d'art public de la Ville de Québec) ou pour toute autre instance subventionnaire		X			CAC, CALQ, MCC et Ville de Québec	Implique la participation des organismes et instances subventionnaires ayant recours au jury de pairs.
	SUSCITER la présence des artistes, des commissaires et des travailleurs culturels de Québec auprès des intervenants du secteur privé qui font appel à des jurys.	X			Table des arts visuels	Chambre de commerce et Institut du développement urbain de Québec	Implique la participation des partenaires privés ayant recours au jury de pairs
	FAIRE des représentations afin d'accroître la présence des artistes, des commissaires et des travailleurs culturels au sein des conseils d'administration des grandes institutions artistiques ou culturelles du Québec.	X			Table des arts visuels		
	FAVORISER davantage l'embauche de commissaires pour la réalisation de projets, d'expositions, de programmations, d'événements et de publications.	X			Acteurs du secteur actifs en production d'expositions et en diffusion ou en publication		
	FAVORISER davantage l'embauche d'auteurs de Québec pour la rédaction de textes destinés aux publications.	X	→	→	Acteurs du secteur actifs en édition ou en publication		
	FAIRE des représentations auprès de la Ville de Québec afin de vérifier si les barèmes qui fixent les honoraires des personnes-ressources en art public et autres programmes sont harmonisés avec ceux utilisés par le CALQ dans leurs jurys.	X			Table des arts visuels	Service de la culture de la Ville de Québec	

■ ORIENTATION 1 : OUTILLER LE MILIEU DANS SES MOYENS ORGANISATIONNELS ET DANS SA PROFESSIONNALISATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2	3-4	5-6	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
		ans	ans	ans			
1.4 ACCOMPAGNER les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés ainsi que les travailleurs culturels dans le cheminement de leur carrière et dans leurs démarches de professionnalisation. (suite)	ALIMENTER les partenaires lors de la refonte de programmes d'études ou de l'ajout de nouveaux programmes.	X	→	→	Table des arts visuels	École des arts visuels et Département des sciences historiques (histoire de l'art) de l'Université Laval, Cégep Sainte-Foy et Cégep Limoilou	
	FAIRE des représentations pour que soient intégrés des aspects liés au marché de l'art dans le programme de formation de 1 ^{er} cycle de l'École des arts visuels.		X		Table des arts visuels	École des arts visuels	
	APPUYER les démarches de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval en vue d'offrir un microprogramme de 2 ^e cycle en art public.	X	→	→	Table des arts visuels	Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval	
	FAIRE des représentations pour que soient inclus des cours sur le commissariat d'exposition dans le curriculum d'études du premier cycle en arts visuels et/ou en histoire de l'art.	X	→	→	Table des arts visuels	École des arts visuels et Département des sciences historiques (histoire de l'art) de l'Université Laval	
	CONTRIBUER à l'instauration d'une offre de stages aux étudiants en histoire de l'art dans les organismes en arts visuels de la ville de Québec.		X	→	Organismes du secteur intéressés par cette démarche, avec l'appui de la table des arts visuels	Département des sciences historiques (histoire de l'art) de l'Université Laval	
	FAVORISER les contacts entre les étudiants et les artistes professionnels et gestionnaires d'organismes dans le cadre des formations offertes en arts visuels.	X	→	→	Table des arts visuels	École des arts visuels et Département des sciences historiques (histoire de l'art) de l'Université Laval, Cégep Sainte-Foy et Cégep Limoilou	

■ ORIENTATION 1 : OUTILLER LE MILIEU DANS SES MOYENS ORGANISATIONNELS ET DANS SA PROFESSIONNALISATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2	3-4	5-6	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
		ans	ans	ans			
1.4 ACCOMPAGNER les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés ainsi que les travailleurs culturels dans le cheminement de leur carrière et dans leurs démarches de professionnalisation. (suite)	INTERVENIR auprès des partenaires afin que l'offre de formation continue pour les artistes, les commissaires, les gestionnaires et les responsables d'événements et d'organismes soit constamment actualisée et qu'elle réponde aux besoins et attentes du milieu dans tous les aspects de la pratique artistique et des opérations des organismes.	X	→	→	Conseil de la culture (Service du développement professionnel)	CSMO-ÉSAC, partenaires nationaux (RAAV, RCAAQ, SMQ) et institutions d'enseignement	
	1.5 FAVORISER la complémentarité du secteur dans un objectif de développement structuré.	FAVORISER , dans un contexte de complémentarité, le soutien des organismes émergents pour leur implantation ainsi que des organismes implantés pour leur consolidation.	X	→	→	Table des arts visuels	Partenaires publics
	TENIR une veille afin de documenter les raisons qui expliquent la disparition d'organismes et galeries d'art du secteur des arts visuels.		X	→	Table des arts visuels		
1.6 FAVORISER les partenariats, les échanges de services, la mise en commun et les réalisations collectives des organismes et des artistes.	CONCEVOIR un calendrier commun des événements et activités du secteur.		X		Acteurs du secteur		
	RÉALISER une étude de faisabilité pour implanter une ressourcerie culturelle.	X			Conseil de la culture		

■ ORIENTATION 1 : OUTILLER LE MILIEU DANS SES MOYENS ORGANISATIONNELS ET DANS SA PROFESSIONNALISATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2	3-4	5-6	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
		ans	ans	ans			
1.7 ACCENTUER le regroupement du milieu professionnel autour d'une table des arts visuels encore plus représentative au sein du Conseil de la culture.	FAIRE du recrutement pour que la table des arts visuels regroupe une plus grande diversité d'organismes et de travailleurs culturels ainsi qu'un nombre encore plus élevé d'artistes afin d'accroître la concertation de l'ensemble du milieu des arts visuels et susciter un sentiment d'appartenance à la table des arts visuels.	X	→	→	Table des arts visuels		
	METTRE EN PLACE un comité Développement du marché de l'art soit au sein de la table des arts visuels, soit de manière autonome.			X	→	Table des arts visuels et/ou acteurs du marché de l'art à Québec et artistes du secteur	

■ ORIENTATION 2 : SOUTENIR LA RECHERCHE ET LA CRÉATION.								
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation	
2.1 VEILLER à ce que la pratique en atelier et l'accès à un atelier d'artiste et à des ressources spécialisées demeurent un élément prioritaire de la pratique artistique à Québec.	FAVORISER le maintien et le développement d'ateliers d'artistes; améliorer l'accès à la location et à la propriété.	X	→	→	Table des arts visuels, RAAV et CMAQ	Ville de Québec	Implique la mise en place d'une mesure ainsi que des ressources financières spécifiques.	
	FAIRE des représentations auprès de la Ville de Québec pour qu'elle mette en place un programme ou une mesure pour compenser la taxe non résidentielle sur les immeubles pour les ateliers d'artistes.	X			Table des arts visuels, RAAV et CMAQ	Ville de Québec	Implique la concertation des principaux responsables.	
	SOUTENIR les démarches d'immobilisations visant l'implantation de nouveaux ateliers d'artistes ou la mise à niveau des immeubles, locaux et espaces les abritant.	X	→	→	Table des arts visuels, RAAV et CMAQ		Implique des ressources financière spécifiques.	
	RÉALISER des démarches afin d'implanter un ou des espaces communautaires pour la pratique collective ou partagée de création et de production à plus grande échelle.				X	Table des arts visuels, artistes du secteur, un ou des organismes du secteur		
	ÉVALUER la possibilité de créer un organisme à but non-lucratif pour acheter un ou des immeubles afin d'y aménager des ateliers d'artistes et les louer aux artistes.				X	Artistes du secteur intéressés		
	INCITER les artistes à déposer davantage de demandes de subvention au programme <i>Aide aux artistes en arts visuels, volet 1 Production d'œuvres d'art</i> de la SODEC, pour soutenir l'achat d'équipements.	X	→	→	Table des arts visuels et RAAV	SODEC		

■ ORIENTATION 2 : SOUTENIR LA RECHERCHE ET LA CRÉATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
2.1 VEILLER à ce que la pratique en atelier et l'accès à un atelier d'artiste et à des ressources spécialisées demeurent un élément prioritaire de la pratique artistique à Québec. (suite)	MAINTENIR à niveau les différents parcs d'équipement dans les centres d'artistes.	X	→	→	Organismes du secteur propriétaires d'un parc d'équipements		
	2.2 ACCENTUER dans les lieux de diffusion, notamment les centres d'artistes, l'engagement à soutenir la recherche et la création dans le cadre de leurs activités	AUGMENTER l'offre de résidences de création destinées aux artistes de Québec dans les organismes de Québec.		X	→	Organismes du secteur actifs dans la résidence d'artistes	
2.3 CRÉER et mettre en place d'autres modèles pour susciter la recherche et la création.	CONTRIBUER à offrir d'autres modalités de soutien à la recherche et à la création auprès des artistes de Québec.		X	→	Organismes du secteur actifs en ce domaine		
	FAVORISER l'augmentation de commandes d'œuvres auprès des artistes de Québec.			X	Organismes du secteur intéressés		Implique des ressources financières spécifiques et adéquates.
	PROPOSER à la Ville de Québec une approche de protection d'immeubles destinés à abriter des ateliers d'artistes ou à héberger des organismes dans les quartiers centraux de Québec.			X	Table des arts visuels, RAAV, CMAQ	Ville de Québec	
	ÉVALUER la possibilité de mettre en place une banque d'artistes professionnels actifs en art public.	X				Service de la culture de la Ville de Québec	

■ ORIENTATION 2 : SOUTENIR LA RECHERCHE ET LA CRÉATION.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
2.3 CRÉER et mettre en place d'autres modèles pour susciter la recherche et la création. (suite)	METTRE EN PLACE une ou des résidences de commissaires ou d'auteurs en arts visuels actuels.			X	Organismes du secteur intéressés		Implique la participation de partenaires financiers.
	CONSOLIDER le potentiel des organismes de Québec à intervenir à la fois en diffusion et en soutien à la production afin d'améliorer l'accès et diversifier l'offre.		X	→	Organismes du secteur intéressés		Implique la participation de partenaires financiers.

■ ORIENTATION 3 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET LE RAYONNEMENT DES ACTEURS ET DES RÉALISATIONS DU SECTEUR.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2	3-4	5-6	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
		ans	ans	ans			
3.1 DÉPLOYER un réseau de lieux de diffusion variés et complémentaires afin d'élargir les types de lieux de diffusion professionnelle destinés aux arts visuels à Québec.	S'ASSURER que tous les lieux d'exposition localisés dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Québec soient dotés de balises professionnelles pour les conditions générales d'exposition (sélection d'exposants professionnels, droits d'auteur, cachets, modalités de présentation et d'accrochage, activités de médiation culturelle, etc.).		X		Table des arts visuels	Service de la culture de la Ville de Québec, Ville de Québec, L'Institut Canadien de Québec et MCC	Implique l'application de la Loi sur le statut de l'artiste et le recours à l'expertise du RAAV en ce domaine.
	CONTRIBUER à la mise en place d'un centre d'exposition voué à la diffusion de l'art actuel, à rayonnement régional, national et international et ouvert sur la communauté.		X	→	Manif d'art avec l'appui de la table des arts visuels	Ville de Québec et MCC	Implique des investissements majeurs en immobilisations et en soutien au fonctionnement.
	INCITER plusieurs lieux de diffusion qui ne le font pas, à respecter les normes professionnelles d'exposition.		X	→	Table des arts visuels		
	FAIRE VALOIR auprès de la Ville de Québec et du MCC l'importance de relancer l'espace d'exposition de la bibliothèque Gabrielle-Roy.		X	→	Table des arts visuels	Ville de Québec, L'Institut Canadien de Québec et MCC	
	ACCROÎTRE le recours aux commissaires pour la réalisation d'expositions.		X	→	Organismes concernés		
	APPUYER les Éditions Intervention dans leur projet de rénovation de l'immeuble et de réaménagement des locaux de l'organisme.	X			Table des arts visuels		
	APPUYER Folie/Culture dans ses démarches visant une relocalisation.	X			Table des arts visuels		

■ ORIENTATION 3 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET LE RAYONNEMENT DES ACTEURS ET DES RÉALISATIONS DU SECTEUR.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
3.1 DÉPLOYER un réseau de lieux de diffusion variés et complémentaires afin d'élargir les types de lieux de diffusion professionnelle destinés aux arts visuels à Québec. (suite)	FAIRE des représentations afin de mettre à la disposition des organismes, qui ne gèrent pas de lieu de diffusion et qui souhaitent présenter des expositions, des plages horaires dans les espaces d'exposition sous juridiction municipale.		X	→	Table des arts visuels	Service de la culture de la Ville de Québec, Ville de Québec et L'Institut Canadien de Québec	
3.2 ACCROÎTRE la diffusion des œuvres des artistes de Québec à Québec, dans les lieux, les salles d'exposition et l'espace public.	VOIR à augmenter la diffusion des œuvres d'artistes de Québec dans les organismes localisés sur le territoire de la ville de Québec.		X	→	Organismes du secteur		
	RÉALISER des expositions dans des lieux inhabituels afin de joindre de nouveaux publics et d'élargir les possibilités de diffusion à Québec.		X	→	Organismes, commissaires et artistes du secteur		
	Dans un souci de professionnalisation et de reconnaissance des artistes de la ville de Québec, ÉCHANGER avec le MNBAQ sur l'importance de diffuser davantage les artistes de Québec dans sa programmation d'expositions et d'activités.	X			Table des arts visuels		
	DÉVELOPPER des projets de réciprocité pour la production et la présentation d'expositions ou d'activités de diffusion avec des organismes du Québec, du Canada et de l'étranger.		X	→	Artistes, commissaires et organismes du secteur		
	ENCOURAGER les activités des organismes qui diffusent des périodiques électroniques ou qui tiennent un blogue dédié aux arts visuels.		X	→		Partenaires publics	

■ ORIENTATION 3 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET LE RAYONNEMENT DES ACTEURS ET DES RÉALISATIONS DU SECTEUR.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
3.3 ACCROÎTRE la diffusion des œuvres et des réalisations dans les divers médias et plateformes virtuelles.	CRÉER un ou des espaces pour la réalisation d'œuvres Web ou virtuelles.			X	Organismes du secteur		
	MAINTENIR l'implication du secteur des arts visuels à titre de partenaire privilégié du projet <i>Saint-Roch Technoculture</i> .	X				Ville de Québec	
	DONNER une formation sur la conception et le développement d'activités de médiation culturelle.		X	→	Conseil de la culture		
3.4 RÉALISER plus d'activités de médiation culturelle afin de toucher des publics inhabituels.	DÉVELOPPER l'habitude de bien documenter la fréquentation du public chez les organismes afin d'appuyer leurs démarches de recherche de financement, particulièrement de sources privées.	X	→	→	Organismes du secteur		
	INCITER les artistes de Québec à s'inscrire au Répertoire des ressources culture-éducation dans le cadre du programme <i>La culture à l'école</i> afin d'aider au développement de leur carrière et augmenter leurs revenus.	X	→	→	Table des arts visuels		
	RÉALISER plus d'activités hors les murs afin de surprendre les gens dans les réseaux et les milieux qu'ils fréquentent et de mieux faire connaître les réalisations dans le secteur des arts visuels.		X	→	Organismes du secteur		
	INSTAURER une démarche de développement des publics scolaires au sein de la programmation des organismes.		X	→	Organismes du secteur		

■ ORIENTATION 3 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET LE RAYONNEMENT DES ACTEURS ET DES RÉALISATIONS DU SECTEUR.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
3.4 RÉALISER plus d'activités de médiation culturelle afin de toucher des publics inhabituels. (suite)	STRUCTURER une offre d'activités de médiation culturelle individuelle et collective pour mettre en valeur le réseau des lieux de diffusion, attirer de nouveaux publics et diversifier l'offre.			X	Organismes du secteur actifs en diffusion		
	ORGANISER davantage de colloques, tables rondes et conférences, notamment avec des invités provenant de l'extérieur du Québec.		X	→	Organismes du secteur actifs en diffusion		
	ÉLABORER un plan de communication sectoriel pour mettre en valeur le secteur à travers des communications collectives structurées.		X		Table des arts visuels et acteurs du secteur		Implique un soutien financier spécifique.
3.5 EXERCER davantage d'activités de mise en marché et de communication pour informer les populations et attirer de nouveaux usagers et publics.	RÉALISER un document de promotion des centres d'artistes de la ville de Québec.			X	Centres d'artistes de Québec		Implique un soutien financier spécifique.
	TRAVAILLER avec les acteurs du domaine du tourisme pour valoriser la destination arts visuels contemporains et actuels de la Ville de Québec et en faire une image de marque.		X	→	Organismes du secteur avec l'appui de la table des arts visuels	Partenaires du tourisme et Ville de Québec	
	INTÉGRER davantage le réseau du tourisme, notamment en devenant membre de l'Office du tourisme de Québec.		X	→	Organismes du secteur actifs en diffusion		
	CONCEVOIR une application mobile pour localiser les lieux de diffusion en art actuel à Québec et diffuser les informations sur leur programmation, à l'exemple de <i>Art actuel centre-ville</i> (Montréal).		X		Organismes du secteur actifs en diffusion		Pourrait se réaliser grâce à un partenariat avec la Ville de Québec, l'Office du tourisme de Québec et Tourisme Québec.

■ ORIENTATION 3 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ ET LE RAYONNEMENT DES ACTEURS ET DES RÉALISATIONS DU SECTEUR.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2	3-4	5-6	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
		ans	ans	ans			
3.5 EXERCER davantage d'activités de mise en marché et de communication pour informer les populations et attirer de nouveaux usagers et publics. (suite)	BONIFIER le Répertoire des galeries d'art de Québec afin qu'il présente tous les lieux de l'art contemporain à Québec et en faire le document de référence pour l'art contemporain à Québec et y ajouter un complément électronique à l'exemple de Galeries Montréal (http://galeriesmontreal.ca/).	X			Table des arts visuels	Éditeur du répertoire	Implique une aide financière à l'éditeur ou un accroissement du budget de publicité des organismes.
	ACCROÎTRE la promotion des récipiendaires des prix locaux spécifiques en arts visuels, notamment en achetant des espaces publicitaires dans les périodiques spécialisés québécois et canadiens et, autant que possible, dans les grands quotidiens.	X	→	→		Manif d'art, Ville de Québec, École des arts visuels et tout autre gestionnaire de prix spécifique aux arts visuels localisé à Québec	Implique un budget spécifique.
	FAIRE des représentations afin que soit maintenue l'aide à la diffusion des magazines culturels de Québec dans les institutions d'enseignement de la région de Québec, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/ Ville de Québec ou par tout autre programme d'aide financière de la Ville de Québec.	X	→	→	Table des arts visuels	Ville de Québec et MCC	

■ ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA RECONNAISSANCE DES ARTISTES ET DES ORGANISMES EN ARTS VISUELS.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
4.1 FAIRE RECONNAÎTRE dans la région la qualité des réalisations des artistes, des commissaires, des événements et des organismes du secteur.	RÉALISER des outils de promotion des œuvres, des artistes, des commissaires, des événements et des organismes de Québec pour diffusion sur Internet.			X	Acteurs du secteur		Implique des moyens financiers spécifiques. Le site Internet de la Ville de Québec pourrait diffuser ces outils ou un portail spécifique pourrait être créé.
	PRODUIRE et diffuser des capsules vidéo des artistes, des commissaires, des événements et des organismes de Québec.			X	Acteurs du secteur		Implique des moyens financiers spécifiques. Des chaînes de télévision pourraient être partenaires de ce projet.
	METTRE SUR PIED une « saison des arts visuels » à Québec afin de créer un <i>momentum</i> sur ce qui se passe à Québec dans le secteur.			X	Acteurs du secteur	Partenaires du tourisme	Implique des moyens financiers spécifiques.
	VEILLER à ce que tout prix remis à un artiste ou à un commissaire soit accompagné de la présentation d'une exposition.	X	→	→	Organismes qui remettent des prix	Instances responsables des prix	Implique des moyens financiers spécifiques.
	VEILLER à ce que les prix <i>Œuvre d'art public</i> et <i>Œuvre d'art (secteur privé)</i> remis dans le cadre des Mérites d'architecture de la Ville de Québec soient accompagnés d'une publication virtuelle d'interprétation de l'œuvre et de présentation de la carrière de l'artiste.	X	→	→		Service de la culture de la Ville de Québec	

■ ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA RECONNAISSANCE DES ARTISTES ET DES ORGANISMES EN ARTS VISUELS.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
4.1 FAIRE RECONNAÎTRE dans la région la qualité des réalisations des artistes, des commissaires, des événements et des organismes du secteur. (suite)	POURSUIVRE la mise à jour du répertoire imprimé et virtuel des œuvres d'art public sur le territoire de la ville de Québec.		X			Service de la culture de la Ville de Québec	
	CRÉER de nouveaux prix pour les commissaires et les organismes de Québec.		X		Manif d'art		Implique des ressources financières spécifiques et supplémentaires.
4.2 AUGMENTER la présence des œuvres et des productions des artistes, des commissaires, des événements et des organismes sur les scènes québécoise, canadienne et internationale.	CONTRIBUER à la promotion des artistes de Québec à l'extérieur du territoire de la ville notamment par des échanges et l'accueil d'artistes de l'extérieur du territoire.		X	→	Organismes et artistes du secteur	Ville de Québec	
	DÉVELOPPER des pôles internationaux afin de favoriser la création de réseaux de contacts pour les artistes, les commissaires, les événements et les organismes.		X	→	Acteurs du secteur		Implique un soutien spécifique à l'action internationale.
	POURSUIVRE la diffusion du travail des artistes de Québec dans des expositions individuelles à l'étranger.	X	→	→	Organismes du secteur		
	AIDER les artistes et les commissaires à produire des outils de promotion des œuvres ou des projets sous forme de livres ou de catalogues imprimés ou virtuels afin de soutenir le rayonnement hors de la ville et du Québec.	X	→	→	Organismes du secteur		Implique des ressources financières spécifiques

■ ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA RECONNAISSANCE DES ARTISTES ET DES ORGANISMES EN ARTS VISUELS.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
4.2 AUGMENTER la présence des œuvres et des productions des artistes, des commissaires, des événements et des organismes sur les scènes québécoise, canadienne et internationale. (suite)	AUGMENTER la diffusion des œuvres des artistes de Québec ailleurs au Canada en établissant des programmes d'échanges, de partenariat, de circulation d'œuvres et d'exposition auprès des organismes et des institutions des diverses régions du Canada.		X	→	Organismes du secteur		
	IDENTIFIER quelques organismes porteurs afin de mieux se prévaloir du soutien à la diffusion internationale du CALQ, notamment pour des présences collectives.		X		Organismes admissibles aux programmes du CALQ		
	AUGMENTER le nombre de publications produites chaque année afin de contribuer au rayonnement international des artistes, commissaires et organismes de Québec.		X	→	Organismes, commissaires et artistes du secteur		Implique un soutien financier des partenaires publics.
	CRÉER une banque de rédacteurs et auteurs spécialisés pour l'écriture de textes destinés à des monographies, critiques d'expositions et autre types de documents.		X	→	Organismes et artistes du secteur		
	MAINTENIR et améliorer le rayonnement des artistes, commissaires et organismes de Québec par divers moyens comme le recours à des documents promotionnels, la réalisation de publications et la tenue d'activités.	X	→	→	Organismes, commissaires et artistes du secteur		

■ ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA RECONNAISSANCE DES ARTISTES ET DES ORGANISMES EN ARTS VISUELS.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
4.2 AUGMENTER la présence des œuvres et des productions des artistes, des commissaires, des événements et des organismes sur les scènes québécoise, canadienne et internationale. (suite)	SOUTENIR davantage les activités de rayonnement international et d'accueil des artistes étrangers auprès des organismes de Québec.		X	→		Partenaires publics	
	RÉALISER des démarches pour accroître la présence des organismes et des artistes de Québec dans les périodiques spécialisés du Québec et du Canada.	X	→	→	Acteurs du secteur		
4.3 ACCROÎTRE, au chapitre de la reconnaissance et des prix, la performance et la présence nationale et internationale des artistes, des commissaires, des événements et des organismes de Québec.	DÉPOSER davantage de candidatures d'artistes, de commissaires, d'événements et d'organismes lors des appels de candidatures pour des prix ou des reconnaissances.	X	→	→	Artistes, commissaires, et organismes du secteur		
	TRAVAILLER en concertation avec les acteurs de la présence internationale au sein de l'administration de la Ville de Québec pour intégrer davantage le secteur des arts visuels dans les stratégies municipales en matière de rayonnement à l'international.		X	→	Table des arts visuels	Service de la culture de la Ville de Québec et porteurs de dossiers internationaux à la Ville de Québec	
	INTÉGRER des réseaux et des regroupements d'individus et d'organismes actifs dans le secteur des arts visuels au Canada.	X	→	→	Acteurs du secteur		

■ ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA RECONNAISSANCE DES ARTISTES ET DES ORGANISMES EN ARTS VISUELS.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
4.4 DÉVELOPPER des actions collectives de positionnement dans divers dossiers touchant le secteur.	FAIRE des représentations auprès des instances subventionnaires afin qu'ils conçoivent respectivement un programme spécifique de soutien financier récurrent pour les micro-éditeurs, c'est-à-dire les organismes qui élaborent un plan de publication sans que la publication ou l'édition ne soit leur activité principale.	X	→	→	Table des arts visuels, maisons d'édition spécialisées et organismes actifs en édition	CALQ, CAC et Entente MCC/Ville de Québec	
	RECOMMANDER au Conseil de la culture de tenir une consultation sur la pertinence de la création d'un Conseil des arts à Québec.	X			Table des arts visuels		
	FAIRE des représentations auprès du gouvernement fédéral sur les attentes des artistes et des organismes du secteur.	X	→	→	Table des arts visuels	Gouvernement fédéral	
	POURSUIVRE les démarches auprès du gouvernement fédéral concernant le droit d'auteur.	X	→	→	RAAV		
	ÉLABORER une campagne de valorisation, auprès des gens d'affaires et des élus, pour les fonctions recherche et développement de la discipline qui sont très significatives dans le secteur des arts visuels.			X		Table des arts visuels	

■ ORIENTATION 4 : ACCROÎTRE LA RECONNAISSANCE DES ARTISTES ET DES ORGANISMES EN ARTS VISUELS.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
4.4 DÉVELOPPER des actions collectives de positionnement dans divers dossiers touchant le secteur. (suite)	METTRE EN PLACE, au sein de la table des arts visuels, une cellule de veille concernant tous les enjeux ou projets pouvant avoir un impact sur le développement du secteur des arts visuels à Québec.	X	→	→	Table des arts visuels		
	Sous l'objectif de représentations, SE DONNER des outils performants pour la compilation de données confirmant les réalisations et les résultats des organismes et des événements.	X	→	→	Événements et organismes du secteur		
	ÉVALUER à tous les ans l'évolution du plan de développement des arts visuels et, si nécessaire, réaliser une activité de réflexion sur les enjeux qui y sont inclus.		X	→	Table des arts visuels		

■ ORIENTATION 5 : AMÉLIORER LE SOUTIEN PUBLIC ET PRIVÉ AU SECTEUR DES ARTS VISUELS À QUÉBEC.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
5.1 ADOPTER , dans un esprit d'équité envers les artistes de la relève, en mi-carrière et chevronnés, des approches adaptées au développement de chacune de ces catégories.	FAIRE des représentations afin d'étendre aux artistes en mi-carrière et chevronnés du secteur une approche de soutien semblable au programme <i>Première Ovation</i> .		X		Table des arts visuels	Ville de Québec	
	FAIRE des représentations afin d'augmenter le montant des bourses Première Ovation.	X			Table des arts visuels	Ville de Québec	
	VEILLER à ce qu'il y ait un équilibre dans le soutien aux artistes des trois catégories que sont relève, mi-carrière et chevronné.		X		Table des arts visuels	Partenaires publics	
	CONTINUER d'offrir un soutien technique aux artistes visant à augmenter sensiblement les revenus annuels tirés de la pratique artistique (bourse, vente de services, vente d'œuvres, commande d'œuvres, réalisation d'art public, etc.).		X	→		CLD de Québec	
5.2 ÉLABORER des mesures qui accordent une place pour tous les types d'organismes professionnels au sein du secteur des arts visuels à Québec.	FAIRE des représentations afin que soit élaboré, outre les programmes réguliers de soutien financier au fonctionnement, un programme de soutien à l'émergence de nouveaux organismes et prévoir leur accès à un soutien au fonctionnement.	X	→		Table des arts visuels	Partenaires publics	
	FAIRE des représentations afin que soit bonifié le budget du programme <i>Vitalité culturelle</i> de la Ville de Québec, de manière à hausser le montant de l'aide au fonctionnement et le nombre d'organismes soutenus.	X			Table des arts visuels	Ville de Québec	

■ **ORIENTATION 5 : AMÉLIORER LE SOUTIEN PUBLIC ET PRIVÉ AU SECTEUR DES ARTS VISUELS À QUÉBEC.**

Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
<p>5.3 RÉÉVALUER, diversifier et bonifier autant que possible le soutien financier public afin d'assurer l'émergence, la consolidation et le développement du secteur.</p>	<p>DIVERSIFIER, chez les acteurs du secteur (artistes, commissaires, événements et organismes) leurs sources de revenus publics et déposer davantage de demandes de subvention dans plus de programmes de subvention.</p>		X	→	Artistes, commissaires, événements et organismes du secteur		Comme le budget de plusieurs programmes est défini en fonction de la demande, une croissance de la demande pourrait avoir comme impact une croissance de l'aide aux arts visuels.
	<p>AMÉLIORER la qualité de présentation des demandes de bourses produites par les artistes auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts du Canada dans l'objectif de rehausser leur taux de succès dans leurs démarches auprès de ces deux instances subventionnaires.</p>	X	→	→	Artistes du secteur		Pourrait impliquer que les artistes suivent une session dans l'offre de formation continue.
	<p>ACCROÎTRE le nombre de demandes de subventions faites au CALQ par les commissaires et viser une augmentation du nombre de subventions attribuées et des montants totaux accordés.</p>	X	→	→	Commissaires du secteur		
	<p>DÉPOSER davantage de demandes d'aide financière à la mesure Coup de pouce de la Ville de Québec.</p>	X	→	→	Artistes et organismes admissibles		
	<p>SENSIBILISER le Conseil des arts du Canada à la problématique du soutien aux maisons d'édition qui n'est pas adapté aux réalités des arts visuels.</p>	X	→		Table des arts visuels, maisons d'édition spécialisées et organismes actifs en édition		

■ ORIENTATION 5 : AMÉLIORER LE SOUTIEN PUBLIC ET PRIVÉ AU SECTEUR DES ARTS VISUELS À QUÉBEC.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
5.3 RÉÉVALUER , diversifier et bonifier autant que possible le soutien financier public afin d'assurer l'émergence, la consolidation et le développement du secteur. (suite)	FAIRE des représentations afin que les instances subventionnaires du Québec et du Canada élaborent des programmes de subventions ou des mesures de soutien du renouvellement des parcs d'équipements technologiques.	X	→		Table des arts visuels	Partenaires publics	
	SENSIBILISER le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada à la composition des jurys et comités afin qu'ils comportent une présence raisonnable d'artistes et de travailleurs culturels de Québec.	X	→	→	Table des arts visuels	CALQ et CAC	
5.4 AMÉLIORER l'appui du secteur privé par divers moyens génériques ou spécifiques au secteur.	FAIRE des représentations afin de développer de nouvelles mesures pour soutenir le marché de l'art à Québec.		X	→	Table des arts visuels	Partenaires publics	
	INSTAURER une banque d'œuvres d'art pour location auprès des entreprises.	X				Organisme existant ou à naître dans le secteur et MNBAQ	Implique des ressources financières supplémentaires et spécifiques. Pourrait être inclus dans l'Entente de développement culturel MCC / Ville de Québec.
	FAIRE des représentations auprès de L'Institut Canadien de Québec et la Ville de Québec pour que soit augmenté le budget d'acquisition de l'Artothèque.	X			Table des arts visuels	Institut Canadien de Québec	
	FAIRE des représentations afin que soit réactivé le processus d'acquisition d'œuvres d'art de la collection de la Ville de Québec et qu'il y ait un budget annuel récurrent.	X	→		Table des arts visuels	Ville de Québec	

■ ORIENTATION 5 : AMÉLIORER LE SOUTIEN PUBLIC ET PRIVÉ AU SECTEUR DES ARTS VISUELS À QUÉBEC.								
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation	
5.4 AMÉLIORER l'appui du secteur privé par divers moyens génériques ou spécifiques au secteur. (suite)	TENIR des activités de sensibilisation à l'achat d'œuvres d'art auprès des individus, des gens d'affaires et des entreprises de Québec.	X	→	→		Club des collectionneurs, galeries privées et autres partenaires		
	ORGANISER une activité d'initiation à la collection d'œuvres d'art contemporain.		X			MNBAQ, Club des collectionneurs et galeries privées		
	METTRE EN PLACE une foire des arts visuels destinée au marché de l'art et aux collections de Québec.	X				Galerias privées, artistes et autres acteurs du marché de l'art		
	AIDER , par le biais de formations ou par tout autre moyen, les gestionnaires d'organismes de Québec, à développer leur capacité à trouver des fonds de sources privées.			X	→	Conseil de la culture	CLD de Québec et Emploi-Québec	
	ORGANISER une activité de sensibilisation afin d'accroître l'intérêt porté aux artistes de Québec, auprès de l'Association des collections d'entreprises (ACE).			X	→	Table des arts visuels	Galerias privées	
	ÊTRE PLUS ACTIFS dans les campagnes de financement et demander des subventions de contrepartie au programme <i>Mécénat Placements Culture</i> .	X		→	→		Organismes du secteur	

■ ORIENTATION 5 : AMÉLIORER LE SOUTIEN PUBLIC ET PRIVÉ AU SECTEUR DES ARTS VISUELS À QUÉBEC.							
Stratégies d'intervention	Actions	1-2 ans	3-4 ans	5-6 ans	Responsables	Partenaires ciblés	Conditions particulières de réalisation
5.4 AMÉLIORER l'appui du secteur privé par divers moyens génériques ou spécifiques au secteur. (suite)	SUPPORTER techniquement et/ou financièrement un projet pilote de démarrage d'une agence de représentation des artistes de Québec ou de micro-entreprises en représentation d'artistes visant le développement du marché de l'art pour plusieurs artistes.			X		CLD de Québec, Ville de Québec et SODEC en concertation avec la table des arts visuels	
	DÉMARRER le recours au socio-financement pour la réalisation de projets.	X	→	→	Organismes, commissaires et artistes du secteur		

ACRONYMES

CAC.....	Conseil des arts du Canada
CALQ.....	Conseil des arts et des lettres du Québec
CCN.....	Commission de la capitale nationale du Québec
CDÉQ de Québec.....	Corporation de développement économique et communautaire de Québec
CLD de Québec.....	Centre local de développement de Québec
CMAQ.....	Conseil des métiers d'art du Québec
CPOA	Collection prêt d'œuvres d'art
CSMO-ÉSAC.....	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
ÉAV	École des arts visuels
MCC.....	Ministère de la Culture et des Communications
MNBAQ	Musée national des beaux-arts du Québec
RAAV	Regroupement des artistes en arts visuels
RCAAQ.....	Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec
SMQ	Société des musées du Québec
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles

LEXIQUE

Enjeux

Les enjeux représentent ce que le milieu peut gagner ou perdre selon les stratégies mises en place. Ils découlent du contexte et du diagnostic et annoncent les orientations stratégiques².

Orientations

Les orientations identifient les intentions prioritaires qui marqueront les interventions des acteurs du secteur des arts visuels, en vue de réaliser la mission. Une orientation s'exprime sous forme de but à portée générale qui indique le résultat souhaité³.

Stratégies d'intervention

Les stratégies d'intervention énoncent des axes qui encadrent les actions précisés dans le plan d'action. Elles chapeautent celles-ci sous un angle plus large, moins spécifique que les actions décrites. Elles visent des résultats généraux par rapport aux résultats spécifiques propres aux actions.

Organismes du secteur

À moins de mention spécifique, cette appellation inclut les centres d'artistes, les galeries d'art privées, les événements, les autres lieux de diffusion, les regroupements ou les associations, les périodiques culturels imprimés ou électroniques, les maisons d'édition spécialisées ou actives en arts visuels.

Le plan de développement des arts visuels à Québec est une initiative du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches et de sa table des arts visuels.

² Source : Ministère du Conseil exécutif, *Éléments du plan stratégique*, document consulté sur le site <http://www.mce.gouv.qc.ca/planification-strategique/elements/index.html>, consulté le 14 août 2013.

³ Libellé inspiré de la description des orientations stratégiques trouvé dans le même document.